



DOSSIER DE CANDIDATURE
ANIMATEURS ET DIRECTEURS
EXTRASCOLAIRES
POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2024-2025



Vous allez présenter votre candidature dans le cadre des Accueils Collectifs de Mineurs (A.C.M) de la Ville de Montigny-en-Gohelle pour l'année scolaire 2024-2025.

Chaque année, nous recrutons environ 80 animateurs. Le nombre de candidats est bien supérieur à nos besoins. Pour augmenter vos chances de « décrocher » un poste, multiplier les candidatures sur l'ensemble du territoire.

La réglementation appliquée par le Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports, nous impose d'avoir au moins 50 % de nos animateurs titulaires d'un diplôme ou d'un équivalent au B.A.F.A.

La Ville peut accompagner les candidats à passer le BAFA, en orientant celles et ceux qui le souhaitent vers les organismes qui financent la formation.

Pour cela, il faut vous rapprocher de la Direction de l'Education pour fixer un rendez-vous.

Remplissez soigneusement et complètement votre dossier de candidature, n'oubliez pas de joindre les documents demandés et déposez-le dès que possible à la Direction de l'Education.

Les équipes de la Direction de l'Education établiront une liste de dépôt de candidature dans l'ordre chronologique.

ATTENTION : Le dépôt du dossier ne vaut pas recrutement ! Avant chaque période de vacances un mail sera envoyé à tous les candidats pour vérifier leur disponibilité. Sans réponse de leur part, ils ne seront pas positionnés ou recrutés.

Quelques règles :

- Nous recrutons des animateurs en fonction de leurs disponibilités selon les périodes,
- Lors du recrutement, nous prenons en compte : la date de dépôt de dossier complet et surtout les appréciations des divers directeurs qui ont évalué le candidat au cours de sa formation et de ses expériences dans les différents accueils de loisirs et/ou séjours de vacances.
- Nous recrutons des animateurs mineurs sur un nombre de places limité pour respecter les règles spécifiques du code du travail,
- Tous les candidats s'engagent à participer aux réunions de préparation des A.C.M, la participation aux réunions est indispensable et obligatoire,
- Les animateurs qui doivent effectuer leur stage pratique pendant les petites vacances scolaires seront recrutés sur 2 périodes différentes. Pour celles et ceux qui souhaitent l'effectuer pendant les vacances d'été ils seront recrutés pour la période complète et pas seulement 14 jours (exemple : 4 semaines en juillet et 3 semaines en août)

Pour tout renseignement complémentaire, merci de bien vouloir contacter la Direction de l'Education :

- Soit par mail à l'adresse suivante : direction.education@mairie-montigny.fr
- Soit par téléphone au numéro suivant : 03.21.67.67.30.

FICHE 1 : RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

IDENTITE DU CANDIDAT :

CIVILITE : MADAME MONSIEUR

NOM : PRENOM :

NOM DE JEUNE FILLE :

Date de naissance : / / Age :

Lieu de naissance : Département :

Pays :

Adresse :

Code postal :

Numéro de portable (OBLIGATOIRE) : / / / /

Adresse mail (OBLIGATOIRE) :@.....

SITUATION DU CANDIDAT :

Lycéen(ne) Etudiant(e)

Niveau et domaine :

salarié(e) fonctionnaire

Profession :

Autres (à préciser) :

Etes-vous titulaire du permis B : oui non

FICHE 2 : RENSEIGNEMENTS ORGANISATIONNELS

Pour les titulaires du B.A.F.A :

- **Session de formation générale :**
 - du : / / au / /
- **Stage pratique :**
 - du : / / au / / Lieu :
 - du : / / au / / Lieu :
- **Session d'approfondissement :**
 - du : / / au / /
 - Thématique :
- **Date d'obtention du diplôme :** le / /

Pour les titulaires du B.A.F.D :

- **Session de formation générale :**
 - du : / / au / /
- **1^{er} stage pratique :**
 - du : / / au / / Lieu :
 - du : / / au / / Lieu :
- **Session d'approfondissement :**
 - du : / / au / /
- **2^{ème} stage pratique :**
 - du : / / au / / Lieu :
 - du : / / au / / Lieu :
- **Date d'obtention du diplôme :** le / /

Pour les autres diplômes :

- Surveillant de baignade : oui non obtenu : le / /
- Attestation de formation aux premiers secours : oui non Obtenue : le / /
- Diplôme donnant lieu à une équivalence BAFA (précisez):
- Diplôme donnant lieu à une équivalence BAFD (précisez):
- B.P.J.P.E.S (Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport):
Spécialité : Mention : Obtenu le : __ / __ / __
- Autres diplômes, brevets (précisez) :

FICHE 3 : EXPERIENCES DANS L'ANIMATION

A) Avez-vous déjà travaillé pour la Ville de Montigny-en-Gohelle : oui non

(Si oui complétez le tableau svp)

Fonction(s) exercée(s)	Centre(s) et tranche(s) d'âge	Période(s) et année

B) Avez-vous déjà travaillé ailleurs qu'à Montigny-en-Gohelle : oui non

(Si oui complétez le tableau svp)

Fonction(s) exercée(s)	Tranche(s) d'âge	Période(s) et année	Organisateur(s)

C) Avez-vous des compétences spécifiques : oui non

(Si oui complétez le tableau svp)

<u>Domaine sportif</u>	
<u>Domaine culturel</u>	
<u>Domaine technique et scientifique</u>	
<u>Domaine du handicap</u>	
<u>Autres</u>	

FICHE 4 : PERIODES DE VACATION EN ANIMATION ou DIRECTION SOLLICITEES

Complétez précisément le tableau en cochant vos disponibilités. Ces souhaits ne sont formulés qu'à titre indicatif, la répartition des animateurs dans les accueils de loisirs se faisant prioritairement en fonction des effectifs.

Le dépôt du dossier ne vaut pas recrutement ! Avant chaque période de vacances un mail sera envoyé à tous les candidats pour vérifier leur disponibilité. Sans réponse de leur part, ils ne seront pas positionnés.

VACANCES SCOLAIRES	DATES DES VACANCES	NOMBRE DE JOURS	CENTRE(S) DE LOISIRS SOUHAITE(S) Complétez les cases pour sélectionner la ou les structures que vous souhaitez . Par un A = pour un poste d'Animateur, . Par un D = pour un poste de Directeur, En cas de réponse négative, souhaitez-vous que votre candidature soit dirigée vers un autre poste ? <input type="radio"/> Oui => <input type="radio"/> Adjoint de direction et/ou <input type="radio"/> animateur <input type="radio"/> Non							
			↓	↓	↓	↓	↓	↓		
Vacances TOUSSAINT 2024	Du lundi 21 octobre au jeudi 31 octobre 2024	9	<i>Maternelle</i>	<input type="checkbox"/>	<i>Primaire</i>	<input type="checkbox"/>	<i>Centre sportif</i>	<input type="checkbox"/>	<i>C.A.J</i>	<input type="checkbox"/>
Vacances NOEL 2024	<i>FERME</i>									
Vacances HIVER 2025	Du lundi 8 février au vendredi 24 février 2025	10	<i>Maternelle</i>	<input type="checkbox"/>	<i>Primaire</i>	<input type="checkbox"/>	<i>Centre sportif</i>	<input type="checkbox"/>	<i>C.A.J</i>	<input type="checkbox"/>
Vacances PRINTEMPS 2025	Du lundi 5 avril au vendredi 22 avril 2025	10	<i>Maternelle</i>	<input type="checkbox"/>	<i>Primaire</i>	<input type="checkbox"/>	<i>Centre sportif</i>	<input type="checkbox"/>	<i>C.A.J</i>	<input type="checkbox"/>
Vacances ETE – Juillet 2025	Du lundi 5 juillet au vendredi 2 août 2025	19	<i>Maternelle</i>	<input type="checkbox"/>	<i>Primaire</i>	<input type="checkbox"/>	<i>Centre sportif</i>	<input type="checkbox"/>	<i>C.A.J</i>	<input type="checkbox"/>
Vacances ETE – Août 2025	Du lundi 5 août au vendredi 23 août 2025	14	<i>Maternelle</i>	<input type="checkbox"/>	<i>Primaire</i>	<input type="checkbox"/>	<i>Centre sportif</i>	<input type="checkbox"/>	<i>C.A.J</i>	<input type="checkbox"/>

INFORMATION IMPORTANTE :

- Si vous êtes inscrit à une formation BAFA, BAFD, transmettez une copie de votre inscription au dossier.
 - ⇒ Déposez le certificat de validation du stage dès la fin de celui-ci
- Ne seront considérés comme diplômés que les candidats qui nous auront fourni une copie de leur diplôme ou la liste d'aptitude du jury BAFA,
- Votre candidature vous engage à être présent(e) pour la totalité de la période (y compris les journées de préparation),
- La participation aux réunions de préparation est indispensable et obligatoire.

AUTORISATION DE PUBLICATION D'IMAGE :

Je soussigné(e)

autorise la Ville de Montigny-en-Gohelle à diffuser ou laisser diffuser en vue de publication, sous quelque forme que ce soit et notamment à des fins de communication à représenter, exposer, projeter les photographies, images, vidéo, etc. de moi-même et ce en renonçant à mes droits à l'image.

n'autorise pas la Ville de Montigny-en-Gohelle à diffuser ou laisser diffuser en vue de publication, sous quelque forme que ce soit et notamment à des fins de communication à représenter, exposer, projeter les photographies, images, vidéo, etc. de moi-même et ce en renonçant à mes droits à l'image.

Fait à Le / /

Signature du candidat :

AUTORISATION DU RESPONSABLE LEGAL (Pour les candidats mineurs) :

Je soussigné(e)
parent de (nom, prénom du candidat)
certifie avoir pris connaissance du dossier de candidature ALSH et autorise la Ville de Montigny-en-Gohelle à le recruter en qualité d'agent d'animation pour les A.L.S.H sous contrat d'engagement éducatif, dans le respect des dispositions du code du travail relatives au travail des mineurs (articles L. 4153-1 à L. 4153-7, article L. 6221-1, article L. 7124-1 et articles D. 4153-1 à D. 4153-7).

Fait à Le / /

Signature du responsable légal :

Pour les candidats majeurs :

Je soussigné, certifie sur l'honneur que tous les renseignements portés sur cette fiche sont exacts et m'engage à informer le service de tout changement de situation en cours d'année et de transmettre les pièces justifiant ces changements de situation dans les plus brefs délais.

Le : __ / __ / ____

Signature :

DOCUMENTS A JOINDRE

Pièces à fournir	Partie réservée à la direction
Curriculum vitae	
Lettre de motivation	
<i>Pour les candidats diplômés :</i> copie du diplôme relevant du secteur de l'animation	
<i>Pour les candidats stagiaires :</i> - Copie des évaluations des sessions de formation, - Le dossier de suivi de formation, - Justificatif d'inscription à une formation BAFA (SFG ou session d'approfondissement)	
Copie des attestations ou diplômes relevant du secteur du secourisme, de la surveillance de baignade etc.	
Fiche 1- Renseignements administratifs	
Fiche 2 – Renseignements organisationnels	
Fiche 3 – Expériences professionnelles	
Fiche 4 – Périodes de vacation en animation	
Signature des différentes autorisations	



D'autres documents vous seront demandés par mail, si votre candidature est retenue sur une période de vacances scolaires.



Il est impératif d'informer le service de tout changement de situation en cours d'année et de transmettre les pièces justifiant ces changements de situation dans les plus brefs délais :

- Soit par mail à l'adresse suivante : direction.education@mairie-montigny.fr
- Soit par téléphone au numéro suivant : 03-21-67-37-30

TOUT DOSSIER INCOMPLET NE POURRA ÊTRE TRAITÉ

PARTIE RÉSERVÉE À L'ADMINISTRATION (MERCİ DE NE PAS COMPLÉTER)

- Date d'arrivée du dossier :
- Numéro de dépôt :

« La Direction de l'Éducation de la ville de Montigny-en-Gohelle (DE) traite vos données dans le cadre de la gestion des candidatures pour les Accueils Collectifs de Mineurs (A.C.M). Les données sont traitées uniquement par la DE. Elles sont conservées durant 5 ans. Passé ce délai, elles seront détruites dans le cadre des normes archivistiques en vigueur. Conformément aux dispositions de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez des droits d'accès, de rectification, d'effacement de vos données, ou encore de limitation de leurs traitements. Vous pouvez également vous opposer au traitement des données vous concernant en raison d'un motif légitime et si une aucune obligation légale ne s'y oppose. Pour exercer vos droits, cliquez ici [Lien vers Démarches Simplifiées ; ex : <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/montigny-en-gohelle>]. Vous pouvez introduire une réclamation auprès de la CNIL (www.cnil.fr) si vous le jugez utile. Pour tout renseignement sur la protection de vos données, contactez le référent de la Direction Générale des Services de la Ville de Montigny-en-Gohelle ».